

# Coup de Proj'ecteur

N° 62

L'engagement du Conseil départemental  
pour la vie associative et citoyenne

Bimestriel - Janvier 2019

## UNE BELLE ANNÉE D'ENGAGEMENT !



**E**n Val-de-Marne, le tissu associatif est l'un des plus importants de France. Plus de mille associations s'y créent chaque année, la moitié des val-de-marnaises et val-de-marnais sont adhérents d'une association et nous comptabilisons près de 200 00 bénévoles.

En ce début d'année, acteurs, actrices, auteurs et autrices du monde associatif je vous adresse tous mes vœux.

Le projet de suppression des Départements franciliens est abandonné. Après plus d'un an et demi d'incertitudes institutionnelles. C'est une victoire ! Elle repose avant tout sur votre investissement au quotidien.

Je vous remercie une nouvelle fois de votre engagement qui a notamment contribué à la réussite de cette mobilisation.

Vous êtes des partenaires essentiels des politiques publiques mises en place par le Conseil départemental.

Cette année 2019 nous continuerons d'affirmer notre engagement en faveur du monde associatif.

Et nous vous donnons rendez-vous le 18 mai prochain pour le grand événement co-construit ensemble autour de la valorisation, de l'implication, bénévole auprès des citoyen.ne.s.

**Christian Favier**

Président du Conseil départemental  
du Val-de-Marne

## L'AGENDA DE PROJ'AIDE

### Des formations gratuites pour les associations val-de-marnaises.

Elles ont lieu au 121 avenue du Général de Gaulle à Créteil. Pour y participer, il est impératif de s'inscrire au préalable auprès de Proj'aide en précisant les coordonnées de l'association et du participant à la formation. Deux membres par association et par formation sont acceptés !

Les inscriptions s'ouvrent 6 semaines avant la date de la formation.

**Inscriptions :** Par téléphone au 01 49 56 85 37

Par courriel à [projaide@valdemarne.fr](mailto:projaide@valdemarne.fr)

Sur le site Internet <http://projaide.valdemarne.fr/inscriptions-aux-formations>

### JANVIER

**15 janvier 2019 (9h30-17h)**  
Construire un projet avec méthodologie

**Jeudi 17 janvier 2019 (9h30-17h)**  
Anticiper et gérer les situations conflictuelles

**Samedi 19 janvier 2019 (9h30-12h30)**  
Rechercher des financements pour un projet de solidarité internationale

**Mardi 22 janvier 2019 (9h30-17h)**  
Concevoir un site Internet pour son association

**Jeudi 24 janvier 2019 (9h30-17h)**  
Créer un emploi  
*formation ouverte aux salarié.e.s.*

**Mardi 12 février 2019 (9h30-17h)**  
La comptabilité en partie double (1<sup>ère</sup> partie)

**Mardi 19 février 2019 (9h30-17h)**  
Développer sa communication : quelle stratégie ? quels outils ?

**Jeudi 21 février 2019 (9h30-17h)**  
La comptabilité en partie double (2<sup>ème</sup> partie)

### MARS

**Samedi 9 mars 2019 (9h30-12h30)**  
Établir un budget prévisionnel

**Mardi 12 mars 2019 (9h30-17h)**  
La comptabilité en partie simple

### FEVRIER

**Jeudi 7 février 2019 (18h-21h)**  
Créer une association

**Samedi 9 février 2019 (9h30-12h30)**  
Les bases de la comptabilité associative

- vie pratique
- communication
- gestion financière
- formations en partenariat
- ressources humaines



© Mathieu Genon

## La Fête des solidarités en partage

La 33<sup>e</sup> Fête des solidarités a été cette année encore une belle réussite. Ce moment convivial, festif et de partage a accueilli pour cette nouvelle édition 23 000 personnes.

Vivre-ensemble, intergénérationnel, égalité, solidarité : autant de valeurs portées par le Département et par les associations présentes dans 31 lieux du département.

## ZOOM SUR...

## Les résultats de l'enquête de Proj'aide et de l'association Recherches et Solidarités

**Vous avez été plus de 700 bénévoles à répondre à l'enquête lancée par Proj'aide et Recherches et Solidarités au printemps dernier sur le moral des dirigeant.e.s et l'engagement bénévole dans le Val-de-Marne.**

**Voici les éléments principaux de cette enquête, dont vous retrouvez tous les résultats sur le site de Proj'aide et sur valdemarne.fr.**

La majorité des répondant.e.s sont des **associations de petite taille, fonctionnant principalement sur le bénévolat (65%** des réponses), ce qui est représentatif du tissu associatif français et val-de-marnais.

**Vous êtes 66% à trouver la situation générale de votre association globalement bonne, mais deux sujets d'inquiétude dominent :** sans surprise, il s'agit des financements et de la recherche de bénévoles.

**Sur les financements,** vous éprouvez des difficultés à mobiliser des partenaires financiers, publics et privés, et à maintenir l'équilibre budgétaire.

**Sur le recrutement et la fidélisation des bénévoles** « actifs » ou dirigeants, vous avez fait part de vos méthodes pour y parvenir : le bouche-à-oreille et la sollicitation des adhérent.e.s constituent les meilleures pistes. Cela suppose d'être présent.e dans les initiatives locales, de communiquer par différents moyens, et d'agir dans la convivialité et l'ouverture.

Nous vous avons également interrogé.e sur **vos motivations et vos satisfactions**

en tant que dirigeant.e bénévole. Une majorité d'entre vous s'investit dans une association pour défendre une vision de la société, un projet, pour amener « *sa part* », « *Agir pour une cause à laquelle je crois* », « *Vivre la cité, et ne pas être un simple témoin !* », « *Donner de mon temps et de mon énergie à ceux qui sont dans le besoin* », « *Donner un sens à ma vie* » : autant de raisons de s'engager !

**Vous décrivez l'univers associatif comme enrichissant,** utile, indispensable, nécessaire, comme un monde de solidarité et de partage. Mais il est également complexe, chronophage, énergivore !

Enfin, **vous estimez les relations avec le Département plutôt bonnes** pour 81% d'entre vous, et appréciez l'aide apportée par les différents services : financements (même s'ils sont en baisse), formations, conseils, aides logistiques, mise en réseau...

**Quelques attentes ou suggestions ont été exprimées :**

« *Des formations délocalisées* » : Proj'aide en organise 3 ou 4 par an, en intervenant

## ASTUCE

**Acte d'adhésion au projet associatif, la cotisation est souvent aussi pour l'association l'essentiel de ses ressources. En ce début d'année et pour nombre d'entre vous, c'est le moment de lancer l'appel à cotisation !**

sur différents lieux du Val-de-Marne.

« *Variation des formations* » : chaque année, nous réfléchissons au programme des formations pour ajuster notre offre.

« *Un accompagnement plus approfondi des jeunes associations en développement* » : Proj'aide se tient à disposition des porteurs et porteuses de projets et des associations, nouvelles ou anciennes.

« *Un annuaire départemental et échanges avec des associations aux missions identiques* » : un outil intéressant, qui suppose la participation active des associations pour se faire connaître !

## Associations, vos actions sont indispensables, faisons-le savoir !

Proj'aide organise le samedi 18 mai 2019 une après-midi mettant à l'honneur le monde associatif auprès des citoyen.ne.s val-de-marnais.e.s ; rejoignez-nous pour construire ensemble cet événement !

Vous recevrez en janvier une invitation indiquant la date du premier rendez-vous.

## Se retrouver dans les appels à projets Politique de la ville

### ÉPISODE 1 : LES DISPOSITIFS DE L'ÉTAT, DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS TERRITORIAUX ET DES COMMUNES

Les crédits de la Politique de la ville sont spécifiquement dédiés aux quartiers prioritaires. Pour une association, il est quelquefois difficile d'y voir clair dans ces financements et dans la procédure à suivre. Proj'aide vous propose un panorama des dispositifs en deux parties.

#### • Critères d'éligibilité

Les actions doivent majoritairement concerner les habitants résidant au sein des quartiers prioritaires de la Politique de la ville (1).

#### • Actions éligibles

Elles doivent s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes : éducation, santé, parentalité, culture, lien social et citoyenneté, jeunesse, prévention et lutte contre les discriminations liées à l'origine et à l'adresse, emploi et développement économique, cadre de vie et renouvellement urbain. La jeunesse, la prévention et la lutte contre les discriminations, et l'égalité

entre les femmes et les hommes sont des thématiques transversales.

#### • L'État définit en outre des priorités annuelles. En 2019, les priorités sont les suivantes

- Faciliter l'emploi et le développement économique dans les quartiers prioritaires
- Soutenir la réussite éducative et le soutien à la parentalité
- Renforcer l'accès au droit et le lien social républicain
- Promouvoir la participation citoyenne des habitants
- Améliorer l'image de quartiers

### EN SAVOIR PLUS...

#### Quelle est la procédure à suivre ?

• La procédure cette année est entièrement dématérialisée : les dossiers présentés seront saisis sur le portail DAUPHIN. Ils doivent être transmis par courriel au chef de projet Politique de la ville et au délégué(e) du Préfet au plus tard le 14 janvier 2019.

• Pour toute question, contactez le service Politique de la ville de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) : [ddcs-politiquedelaville@val-de-marne.gouv.fr](mailto:ddcs-politiquedelaville@val-de-marne.gouv.fr), le chef de projet Politique de la ville de la Commune ou de l'EPT.

- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

(1) Pour savoir si votre association est dans un quartier prioritaire [http://proj'aide.valde-marne.fr/files/1711/LES\\_42\\_QUARTIERS\\_EN\\_POLITIQUE\\_DE\\_LA\\_VILLE\\_DANS\\_LE\\_VAL-DE-MARNE.pdf](http://proj'aide.valde-marne.fr/files/1711/LES_42_QUARTIERS_EN_POLITIQUE_DE_LA_VILLE_DANS_LE_VAL-DE-MARNE.pdf)

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



**Sylvie FORESTIER**  
Directrice du Club Léo Lagrange à Bonneuil

« Nous étions soutenus à 100 % par les dispositifs Politique de la ville, mais depuis que la géographie prioritaire a été revue, un seul quartier à Bonneuil peut désormais bénéficier de financements. Notre structure a du coup moins de subventions. On nous demande des bilans dès le mois de janvier mais on ne touche les subventions qu'à partir de juin ! En attendant, on doit payer les salaires. On a en permanence une épée de Damoclès au-dessus de la tête. En fonction de l'évolution des politiques publiques, les dossiers sont à remanier. Je dois maintenant faire un dossier CERFA par action à multiplier par les différents financeurs. C'est un travail constant et fatigant. La vie des associations devait être simplifiée, mais elle est de plus en plus compliquée ! Les seuls financeurs constants sont la CAF et le Département. Du coup, on a été obligé de se tourner vers les financeurs privés. Il faut vraiment se remonter les manches les deux premières années et ne pas hésiter à aller rencontrer d'autres associations plus rodées, tisser du lien et ne pas rester seul.e ».



**Catherine LAHAYE**  
directrice de l'association Solidarité Internationale à Vitry-sur-Seine

« Je fais appel aux financements Politique de la ville depuis 2011. On travaille sur des actions qui peuvent aider des populations de la ville à mieux vivre ensemble ou à devenir autonome. On a contacté le référent Politique de la ville à Vitry et il nous a expliqué comment procéder. Il y a une plateforme où on peut rentrer les données directement mais si on ne comprend pas, on peut aller voir le chef de projet Politique de la ville référent de notre commune. De toutes façons, avant d'envoyer la demande, c'est bien qu'il vérifie que tout est bon. Pour le Département, notre référente nous explique comment on doit s'y prendre. On a compris que nos actions ne pouvaient être financées que si elles répondaient aux besoins que les financeurs avaient repérés. Il faut ensuite identifier les bons interlocuteurs et les solliciter, échanger. Ils sont disponibles et à l'écoute. Quand on commence, on n'est pas des experts et tout cela semble un peu compliqué mais on est très bien accompagnés. Il ne faut surtout pas baisser les bras et persévérer ».



## AUTOUR DE VOUS

# Les sociétés coopératives participatives (SCOP)

Les créations de sociétés coopératives participatives (Scop) en Ile-de-France ont augmenté de 60% sur 3 ans. Pas moins de 41 sociétés coopératives emploient 1620 salarié.e.s sur le territoire du Val-de-Marne.

### Qu'est-ce qu'une Scop ?

Les sociétés coopératives participatives (Scop) sont des entreprises commerciales de type société anonyme (SA) ou société anonyme à responsabilité limitée (SARL). Elles peuvent prendre deux formes juridiques différentes : la société coopérative et participative ou la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

### Une gouvernance démocratique

Les Scop bénéficient d'une gouvernance démocratique et d'une répartition des résultats prioritairement affectés à la

pérennité des emplois. Les salarié.e.s sont les associé.e.s majoritaires : ils ou elles détiennent au moins 51 % du capital social et 65 % des droits de vote. Si tous les salarié.e.s ne sont pas associé.e.s, tous ont vocation à le devenir. Le dirigeant ou la dirigeante de la Scop est élu.e par ces mêmes salarié.e.s associés.

### Transformer son association en Scop

Vous constatez que l'activité commerciale de votre association se développe ? Démocratie, partage des richesses, solidarité sont des notions fondamentales de votre projet ?



Le réseau des Scop d'Ile-de-France vous accompagne dans la transformation de votre association en coopérative. Actrices de l'Economie sociale et solidaire (ESS), les associations et Scop disposent également de l'appui d'un réseau départemental : ESSaimons en Val-de-Marne ! Créé à l'initiative du Département, avec le soutien du Fonds Social Européen (FSE), il permet de s'informer et d'échanger ses expériences avec d'autres.

Contact : [contact.ess@valdemarne.fr](mailto:contact.ess@valdemarne.fr)  
En savoir plus : <https://www.les-scop-idf.coop/scop-ile-de-france.htm>

## RENDEZ-VOUS

### Une matinale sur les logiciels libres

Les logiciels libres donnent à chaque association les moyens de sa liberté informatique.

Pour en savoir plus, Proj'aide vous propose une matinale le 8 février à Champigny.

L'utilisation des logiciels libres se justifie par deux raisons principales et complémentaires :

- pour répondre à un besoin d'outils gratuits et accessibles ;
- par une volonté de participer à une économie de service plus respectueuse des utilisateurs, où le principe de partage prévaut.

Durant cette Matinale, des solutions alternatives seront présentées : logiciels libres ou services sincères sur Internet. Ces pistes aideront votre association à s'orienter vers des solutions éthiques et économiques adaptées à vos besoins.

Laurent COSTY, administrateur bénévole de l'April (Association pour la promotion et la défense des logiciels libres) interviendra pour mieux nous faire comprendre les enjeux et nous présenter les outils informatiques et logiciels les plus indispensables à votre structure.

**Rendez-vous le vendredi 8 février  
À la Maison des associations  
191, rue de Verdun  
94500 Champigny-sur-Marne**

*Nombre de places limité,  
Inscription obligatoire au 01 49 56 85 37  
ou par mail [projaide@valdemarne.fr](mailto:projaide@valdemarne.fr)*

## DERNIÈRE MINUTE !

### Site Internet Proj'aide : transfert vers valdemarne.fr

Depuis 2007, le site de Proj'aide vous accompagne dans le quotidien de votre association. C'est désormais sur valdemarne.fr que vous retrouverez très prochainement l'essentiel de ses contenus.

Créé dans la continuité de l'ouverture du service Proj'aide, les contenus du site Proj'aide.fr seront donc intégrés, début 2019, sur le site institutionnel du Département.

Vous pourrez y retrouver :

- Les formations proposées par Proj'aide avec toujours la pré-inscription en ligne
- La possibilité de proposer vos événements associatifs, désormais visibles dans l'agenda « Vivre en Val-de-Marne », avec une approche « grand public »
- L'actualité associative
- La newsletter de Proj'aide
- L'essentiel des informations pratiques pour gérer votre association

Rendez-vous dans la rubrique « A votre service » puis « Vie associative ».  
<https://www.valdemarne.fr/a-votre-service/vie-associative>  
Bonne navigation !

Retrouvez l'actualité des associations val-de-marnaises sur <http://projaide.valdemarne.fr>

### Renseignements et abonnement

Tél. : 01 49 56 85 37  
Fax : 01 79 86 15 09  
Courriel : [projaide@valdemarne.fr](mailto:projaide@valdemarne.fr)  
Site : <http://projaide.valdemarne.fr>

Adresse :  
Conseil départemental du Val-de-Marne  
Proj'aide, Immeuble ECHAT. 121, av. du Général de Gaulle. 94000 CRÉTEIL

**Proj'aide**